

ACTU | Montbrisonnais

LOIRE FOREZ Intercommunalité

L'agglomération veut faciliter l'intervention de l'hélicoptère du Samu

Naël DANDACHI



La collectivité ouvre un fonds de concours en direction des communes pour financer en partie l'achat d'un boîtier connecté. Cet équipement permettra au pilote de l'hélicoptère d'obtenir des informations sur les conditions de son atterrissage. Il pourra même allumer les projecteurs du stade où il doit se poser.

« Les interventions du Samu par hélicoptère concernent principalement des accidents vasculaires cérébraux ou des crises cardiaques. Plus rarement des blessés liés à l'accidentologie », a expliqué mardi Marc Archer, conseiller communautaire délégué aux politiques de santé, en présentant sa délibération.

Pour le premier magistrat de Saint-Cyprien, il a été question d'informer l'assistance de la création d'un fonds de concours au niveau de Loire Forez pour permettre l'installation de solutions connectées pour le secours médical d'urgence.

Dans la limite de 1 375 euros par commune

Et ce dernier d'expliquer : « Le Samu a identifié des problématiques concernant l'impossibilité d'atterrissage nocturne en l'absence de dispositif d'éclairage de terrains engazonnés et de délais d'intervention allongés par la nécessité de solliciter les élus pour activer l'éclairage des terrains équipés. »

Selon lui, « il existe une solution connectée d'éclairage automatique des terrains reliée directement aux services de secours qui peuvent obtenir en temps réel les conditions météorologiques, la disponibilité du terrain et activer l'éclairage de la zone ».

L'installation de ce boîtier présente pour l'édile plusieurs avantages, comme « une meilleure efficacité pour l'organisation des secours avec un temps d'intervention divisé par trois », mais aussi « une amélioration de l'égalité des secours entre les zones urbaines et les zones rurales ».

De plus, « le coffret connecté doit permettre une prise en charge rapidement et un acheminement du patient vers l'hôpital dans des conditions de sécurité et de confort ».

Une intervention qui n'a pas manqué de susciter des réactions parmi les élus présents. Pour Hubert Coudour, maire de Cezay, « il est regrettable que ce soit à l'agglomération et aux communes de payer la note ». Jean-Paul Ravel, maire de Trelins, a quant à lui souligné que « [ma commune a fait le choix d'adopter cet équipement](#). C'est très efficace et cela évite bien des problèmes. Certes, cela a un coût, mais nous ne regrettons pas notre décision ».

L'intercommunalité a donc fait le choix d'accompagner financièrement les municipalités qui souhaiteraient s'équiper en mettant en place un fonds de concours pour les 51 communes de son périmètre qui ont été identifiées comme répondant aux critères de l'atterrissage de nuit de l'hélicoptère. Le plafond de la part communautaire est fixé à 1 375 euros HT par commune. Sachant que l'enveloppe globale pour cette action de Loire Forez s'élève à 75 000 euros. C'est désormais aux communes de candidater. Même si pour Marc Archer, « une vie n'a pas de prix ».



La commune de Trelins a d'ores et déjà adopté le boîtier connecté pour permettre à l'hélicoptère du Samu de se poser sur le terrain du Mortier. Photo Progrès /Élie GRILLET